



FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR

Appel à candidature pour 03 postes de membres du Conseil d'Administration de la FAPBM

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar « La FAPBM » est un organisme privé à but non lucratif, créé en 2005 sous l'impulsion de l'Etat Malagasy, de Conservation International et de WWF. Régie par la Loi n°2004-014 portant refonte du régime des Fondations Madagascar, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar est une Fondation privée reconnue d'utilité publique.

Le Conseil d'Administration est l'organe d'orientation et d'administration de la Fondation. Il est composé de 9 membres, et se renouvelle par tiers tous les deux ans. La durée de mandat est de 4 ans, renouvelable une fois.

A ce titre, la Fondation lance le présent appel à manifestation d'intérêt pour TROIS (03) ADMINISTRATEURS.

Le(a) candidat(e) sera une personne physique, de nationalité malagasy ou de nationalité étrangère, issu(e) de la société civile, du secteur privé ou de la fonction publique, avec des expériences et de fortes potentialités pour l'un au moins des domaines suivants :

- Le marketing institutionnel et la levée de fonds,
- La conservation et la gestion durable des ressources naturelles,
- Le droit public, privé et environnemental,
- Les finances.

Ayant démontré son engagement personnel à la cause de la conservation durable de la Biodiversité et de l'environnement de Madagascar, de notoriété reconnue au niveau national, il ou elle dispose d'excellentes relations avec les bailleurs de fonds, le secteur privé ou l'administration publique susceptibles d'être mobilisées pour des levées de fonds, le développement de partenariat ou le développement institutionnel de la Fondation.

Comprenant les enjeux du travail en équipe, il ou elle contribuera volontairement, bénévolement et intuitu personae aux objectifs de la Fondation, et est appelé à être suffisamment disponible pour la bonne marche de la Fondation. En sus de sa participation aux réunions du Conseil d'Administration (deux réunions au moins par an), il ou elle sera amené(e) à être membre d'au moins un des comités du Conseil d'Administration (Comité Exécutif, Comité d'Investissement, Comité de Financement, Comité de Levée de Fonds et Comité d'Audit).

Les fonctions d'Administrateur et de membre de Comité sont bénévoles.

Les Administrateurs agissent à titre individuel et ne représentent pas les organismes auxquels ils peuvent appartenir.

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un exemplaire du Curriculum vitae devra être adressé à Monsieur le Président du Conseil d'Administration Lot II K 44 bis Ankadivato 101 Antananarivo avec la mention « CA FAPBM 2019 », par mail mail@fapbm.org ou à l'adresse ci-dessus au plus tard le 20 décembre 2018.